

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**

**DES DECISIONS**

**SEANCE DU 28 JUIN 2018**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél. : 01 49.60.29.32

### ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil .....	45
Nombre de Conseillers en exercice .....	45
Présents.....	27
Absents représentés .....	16
Absente excusée .....	1
Absente non excusée .....	1

L'AN DEUX MIL DIX HUIT, LE VINGT HUIT JUIN à VINGT HEURE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 22 juin 2018 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

### ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL

#### **PRESENTS**

MM. BOUYSSOU, MARCHAND, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA, Mme WOJCIECHOWSKI, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, BERNARD Méhadée, M. MOKRANI, adjoints au Maire.

M. RIEDACKER, Mme POLIAN, M. CHIESA, Mme RODRIGO, M. TAGZOUT, M. HEFAD, Mmes ZERNER, OUDART (à partir de la question), MACEDO, PAURON, M. ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE (à partir de la question), LE FRANC, ANDRIA, MM. AUBRY, VALLAT SIRIYOTHA, Mmes BAILLON, BERNARD Sandrine, conseillers municipaux.

#### **ABSENTS REPRESENTES**

M. MAYET, adjoint au Maire, représenté par M. BOUYSSOU,  
Mme VIVIEN, adjointe au Maire, représentée par M. CHIESA,  
Mme LESENS, conseillère municipale, représentée par Mme SEBAIHI,  
Mme SPIRO, conseillère municipale, représentée par M. MARCHAND,  
M. ALGUL, conseiller municipal, représenté par M. TAGZOUT,  
Mme OUDART, conseillère municipale, représentée par Mme WOJCIECHOWSKI (jusqu'au vote du compte-rendu des débats),  
M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. RIEDACKER,  
Mme KIROUANE, conseillère municipale, représentée par M. MOKRANI,  
Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par M. BEAUBILLARD,  
M. SEBKHI, conseiller municipal, représenté par Mme BERNARD Méhadée,  
Mme MISSLIN, conseillère municipale, représentée par Mme PETER,  
M. AIT AMARA, conseiller municipal, représenté par M. BELABBAS,  
Mme SIZORN, conseillère municipale, représentée par Mme ZERNER,  
Mme PHILIPPE, conseillère municipale, représentée par Mme ANDRIA,  
M. BOUILLAUD, conseiller municipal, représenté par M. AUBRY,  
Mme POURRIOT conseillère municipale, représentée par Mme BAILLON.

#### **ABSENTE EXCUSEE**

Mme GAMBIASIO, adjointe au Maire.

#### **ABSENTE NON EXCUSEE**

Mme APPOLAIRE, conseillère municipale (jusqu'au vote d'inscription du vœu d'urgence).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

M. PETER ayant réuni la majorité des suffrages est désigné pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(34 voix pour et 9 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte-rendu des débats du Conseil municipal du 24 mai 2018.

(38 voix pour et 5 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA)

/ APPROUVE l'inscription du vœu d'urgence proposé par le groupe socialiste relatif à la demande de suivi et d'insertion par les services sociaux, la Ville d'Ivry-sur-Seine et le département du Val-de-Marne des familles Roms installées sur la réserve Villars et sous la menace d'une expulsion imminente.

(35 voix pour, 5 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA et 3 abstentions :  
Mme PETER, MM. RHOUMA, HEFAD)

/ ENTEND la réponse apportée par Monsieur le Maire à la question posée par le groupe socialiste relative à la loi Elan.

(pas de vote)

/ APPROUVE le vœu présenté par le groupe Convergence Citoyenne Ivryenne relatif à l'attribution de la dénomination « Lounès Matoub » à une voie d'Ivry-sur-Seine.

(38 voix pour et 6 ne prennent pas part au vote : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**A/ ARRETE** les comptes de gestion du comptable public 2017 relatifs aux :

- budget principal,
- budget annexe du chauffage urbain,
- budget annexe de la restauration municipale,
- budget annexe de l'aide à domicile,
- budget annexe du centre médico psycho-pédagogique,
- budget annexe du service de soins infirmiers à domicile,
- budget annexe du service le cinéma municipal Le Luxy.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**B/ DESIGNE** M. Romain Marchand comme président de séance pour l'examen des comptes administratifs 2017 de la Ville.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

*(Monsieur BOUYSSOU sort de la salle au moment du vote conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du code général des collectivités territoriales).*

**ARRETE** les comptes administratifs 2017, concernant :

**B1/** le budget principal.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**B2/** le budget annexe du chauffage urbain.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**B3/** le budget annexe de la restauration municipale.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**B4/** le budget annexe de l'aide à domicile.

(unanimité)

**B5/** le budget annexe du centre médico psycho-pédagogique.

(unanimité)

**B6/** le budget annexe du service de soins infirmiers à domicile.

(unanimité)

**B7/** le budget annexe du service le cinéma municipal Le Luxy.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

*Monsieur BOUYSSOU reprend la présidence de la séance.*

**C/** REFUSE la signature du contrat et SOUTIENT toute action en justice utile afin d'obtenir une juste majoration du taux d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement de la Ville.

(40 voix pour et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**D/** APPROUVE la mise en application de nouvelles dispositions pour lutter contre les incivilités ainsi que les tarifs de nettoyage liés à l'intervention des services municipaux.

(41 voix pour, 1 abstention : Mme WOJCIECHOWSKI et 2 conseillers ne prennent pas part au vote : Mmes MACEDO, OUDART)

**/** APPROUVE le vœu présenté par le groupe Front de gauche, Communistes, Ensemble et citoyens au nom de la majorité municipale relatif au droit en matière d'inclusion des personnes handicapées.

(unanimité)

**1/ a)** DECIDE d'affecter le solde positif du compte de résultat constaté au compte administratif 2017 du budget principal de 9 015 722,84 € au financement des dépenses d'investissement et DIT que ce solde a été repris au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » lors du vote du budget primitif 2018 du budget principal.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**1/ b)** DECIDE d'affecter le solde positif du compte de résultat constaté au compte administratif 2017 du budget annexe de la restauration municipale de 29 845 € au financement des dépenses d'investissement et DIT que ce solde a été repris au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » lors du vote du budget primitif 2018 du budget annexe de la restauration municipale.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**1/ c)** DECIDE d'affecter le solde positif du compte de résultat constaté au compte administratif 2017 du budget annexe du centre médico-psycho pédagogique de 1 731,22 € au financement des dépenses d'investissement et DIT que ce solde a été repris au compte 1068 « excédents affectés à l'investissement » lors du vote du budget primitif 2018 du budget annexe du centre médico-psycho pédagogique.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**2/** DECIDE d'admettre en non-valeur les sommes portées sur les états dressés par le comptable public à la somme de 100 000 €.

(34 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**3/** PREND ACTE du rapport d'utilisation de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSUCS) pour l'année 2017.

(unanimité)

**4/** PREND ACTE du rapport d'utilisation du fonds de solidarité des communes de la région Ile-de-France (FSRIF) pour l'année 2017.

(unanimité)

**5/ 1)** FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018 et jusqu'au 31 août 2018, les tarifs des activités sportives d'été ouvertes au jeune public (« Si t'es Sport ») et « Eté sportif », FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, les tarifs des animations sportives dans les maisons de quartier, de la piscine et des activités sportives ouvertes au public adulte (carte « Pass'sport »), FIXE le tarif du dispositif « Passeport santé » réservé aux personnes inscrites aux ateliers santé ville du centre municipal de santé au tarif unique de 20 € et DECIDE de la gratuité des dispositifs « Sport Sénior », « Sport Pour Elles », « Accompagnement Social et APS » et « Sport et Insertion ».

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**5/ 2)** FIXE, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, les tarifs du Hangar-Tremplin, du cinéma Le Luxy, des médiathèques et des concerts sandwichs programmés par le conservatoire municipal pour la saison 2018/2019.

(40 voix pour et 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**5/ 3) FIXE** les tarifs des sorties familiales organisées par les maisons de quartier, la participation pour les goûters, les repas et le tarif de l'emplacement pour la bourse aux jouets et le vide-grenier.

(40 voix pour et 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**5/ 4) DECIDE** de créer, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, un tarif pour le temps d'accueil de 16h30 à 17h et **FIXE**, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, l'adhésion familiale à l'animation de quartier proposée par le service des accueils des temps scolaires et de loisirs de la Ville au mois de juillet 2018.

(40 voix pour et 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**5/ 5) DECIDE** de fixer un nouveau montant au forfait propriétaire pris en compte dans le calcul du quotient familial et **PRECISE** que ce nouveau forfait propriétaire sera appliqué pour le quotient familial 2019 au cours de la campagne du quotient familial qui débutera le 24 septembre 2018.

(40 voix pour et 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**6/ FIXE**, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018, les tarifs de location des installations sportives ouvertes au public et **DIT** que les installations sportives municipales sont mises à disposition à titre gracieux auprès des associations locales dont le siège se trouve sur le territoire communal.

(40 voix pour et 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**7/ FIXE**, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, les tarifs résultant de l'occupation du domaine public hors voirie communale, hors équipements sportifs et hors espaces verts.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**8/ APPROUVE** l'extension phasée, à partir de septembre 2018, du stationnement payant à l'ensemble du quartier Ivry-Port selon des modalités analogues à celles en vigueur dans les zones vertes et oranges des autres quartiers de la Ville, **DIT** que les dates d'effet, périmètres et zonages seront définis par arrêtés municipaux et **PRECISE** que le secteur résidentiel « Ivry-Port » défini au titre de la tarification résidentielle du stationnement inclut l'ensemble des voies de ce quartier.

(36 voix pour, 2 voix contre : MM. RHOUMA, HEFAD et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**9/ ACCORDE** un mandat spécial à Stéphane Prat, Josée Rodrigo, Pierre Chiesa, Mehdy Belabbas, Sabrina Sebāihi, Romain Zavallone, Catherine Vivien, Tariq Ait Amara, Nicole Polian, Evelyne Lesens et Charlotte Pauron afin qu'ils se rendent aux journées de formation des élu.e.s municipaux organisées par le CEDIS du 20 au 23 août 2018 à Strasbourg.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**10/ APPROUVE** la demande de financement auprès de l'Etat pour le dédoublement des classes de CP à la rentrée scolaire 2018.

(unanimité)

**11/ APPROUVE** la convention de financement de l'ingénierie stratégique de développement 2018/2020 avec l'établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**12/ DECIDE** de dénommer « place Lise Meitner » la future place aménagée dans le cadre de la ZAC Ivry-Confluences, entre le quai Auguste Deshaies, la rue Galilée et l'avenue de l'Industrie à Ivry-sur-Seine.

(unanimité)

**13/ CONFIRME** la vente à la Société Civile de Construction Vente dénommée « CARIVRY » (ou à tout substitué) de plusieurs parcelles sises 4/34, rue René Villars et rue André Voguet à Ivry-sur-Seine représentant une superficie totale de 5277 m<sup>2</sup> environ, et cadastrées section K n° 188 et 267 (pour partie), dans la promesse unilatérale de vente sous conditions suspensives signée le 29 juin 2016 avec ladite société et **APPROUVE** le remboursement d'une partie du prix de vente à la société « CARIVRY » (ou à tout substitué), dans la limite de 650 000 € HT.

(34 voix pour, 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**14/ APPROUVE** l'acquisition du bien immobilier sis 58, rue Gaston Picard, cadastré section S n° 76 à Ivry-sur-Seine à l'indivision Stoller au prix de 160 000 € en vue d'une rétrocession ultérieure à l'établissement public « Grand Paris Aménagement » et ce, dans le cadre du dossier de réalisation de la ZAC du Plateau.

(34 voix pour et 10 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**15/ APPROUVE** l'acquisition par la Ville au SAF'94, pour un montant de 151 281,68 €, du bien immobilier sis 9, avenue Jean Jaurès à Ivry-sur-Seine dépendant de la parcelle cadastrée section AZ n°13, en vue d'une rétrocession ultérieure à la société SADEV94 et APPROUVE le compte de cession relatif au bien précité dans le cadre de la ZAC Ivry-Confluences.

(34 voix pour, 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**16/ DECIDE** de prendre en considération les réflexions et études menées par la Ville sur le secteur des rues Robespierre-Gosnat-Voltaire-Péri-Casanova-Guignois-Leibnitz-Spinoza-Saint-Just-Raspail Blanqui-chemin du Théâtre et Marat avec pour objectif d'anticiper les mutations futures et préserver l'avenir, notamment en termes de liaisons et d'espaces publics à créer, pour mieux relier les différents secteurs du centre-ville entre eux tout en assurant à la zone UC son caractère urbain et mixte actuel et en termes de regroupement des sites administratifs de la Ville recevant du public et APPROUVE l'instauration d'un périmètre d'études sur le secteur Robespierre-Gosnat-Voltaire-Péri-Casanova-Guignois-Leibnitz-Spinoza-Saint-Just-Raspail-Blanqui-chemin du Théâtre et Marat.

(40 voix pour et 4 voix contre : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**17/ ACCORDE**, au titre de l'année 2018, une participation à l'OPH d'Ivry-sur-Seine d'un montant de 1 845 000 € pour l'entretien du patrimoine et la réalisation de travaux dans les cités.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**18/ ACCORDE** la garantie communale à LOGEO Habitat à hauteur de 100 % pour le remboursement du prêt N° 77800 d'un montant total de 657 515 € qu'elle a contracté auprès de la CDC pour l'acquisition et l'amélioration de 8 logements sis 14, rue Ampère à Ivry-sur-Seine.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**19/ PREND ACTE** de la désignation du représentant de la Ville au comité des partenaires de l'Agence régionale de la biodiversité en Ile-de-France : Stéphane Prat.

(affaire non sujette à un vote)

**20/ PREND ACTE** de la désignation du représentant de la Commune à l'assemblée générale et au conseil d'administration de l'association des Maires Ville et Banlieue de France : Sabrina Sebaihi.

(affaire non sujette à un vote)

**21/ APPROUVE** le principe de l'adhésion de l'OPH de Thiais au SIIM94.

(40 voix pour et 4 abstentions : Mmes POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**22/ APPROUVE** la convention de partenariat avec l'Inspection académique, la Commune de Vitry-sur-Seine, le Conseil départemental, le collège François Rabelais et l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre afin de mettre en place le dispositif « classe citoyenne » visant à prendre en charge les collégiens exclus temporairement et éviter le décrochage scolaire.

(unanimité)

**23/ ACCORDE** un mandat spécial aux élus désignés selon la liste jointe, afin qu'ils se rendent sur les centres de vacances dans le cadre des séjours organisés sur le territoire national et à l'international par la Ville au cours des mois de juillet et août 2018 afin de s'assurer de la qualité des activités proposées.

(34 voix pour et 10 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE, POURRIOT, BAILLON, BERNARD Sandrine, M. VALLAT SIRIYOTHA)

**24/ APPROUVE** la convention de partenariat dans le cadre d'un enseignement artistique obligatoire de spécialités audiovisuelles (cinéma et audiovisuel) avec le lycée Romain Rolland pour les années scolaires 2018/2019, 2019/2020, 2020/2021 et SOLLICITE une subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France.

(unanimité)

**25/ APPROUVE** le versement par la Ville d'une aide à projet de 3 000 € au Théâtre El Duende afin de soutenir l'organisation du Festival « Les Théâtrales Citoyennes » du 8 au 30 septembre 2018.

(38 voix pour et 6 abstentions : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

**26/ SOLLICITE** auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France des subventions pour les projets menés par le Centre municipal de santé au titre des programmes d'actions de santé publique suivants : « santé mentale », « santé des personnes en situation de grande exclusion sociale », « intervention globale en faveur de la santé des personnes confrontées aux difficultés sociales », « nutrition et santé bucco-dentaire », « habitat et santé », « conduites addictives » et « santé sexuelle et prévention des maladies VIH, IST, hépatites ».

(unanimité)

**27/ SOLLICITE** auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France des subventions pour l'année 2018 permettant de financer les actions recentralisées de santé publique en matière de vaccination et de lutte contre la tuberculose.

(unanimité)

**28/ SOLLICITE** auprès de l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France une subvention pour l'année 2018 permettant le financement du CeGIDDIV Ivry/Vitry.

(unanimité)

**29/ AUTORISE** le Maire à faire toutes les démarches nécessaires auprès de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France pour le renouvellement de l'habilitation du CeGIDDIV Ivry/Vitry.

(unanimité)

**30/ APPROUVE** la convention avec l'association DASTRI permettant au Centre municipal de santé de perdurer dans le réseau de collecte des déchets d'activités de soins à risques infectieux perforants produits par les patients en auto-traitement.

(unanimité)

**31/ DECIDE**, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, la création des emplois suivants :

- 1 emploi de rédacteur,
- 3 emplois d'attaché,
- 1 emploi d'adjoint technique,
- 7 emplois d'agent de maîtrise,
- 1 emploi de technicien principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- 2 emplois d'adjoint d'animation à temps non complet,
- 2 emplois d'éducateur des activités physiques et sportives,
- 2 emplois de psychologue de classe normale à temps complet,
- 1 emploi de cadre de santé de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet,

et DECIDE, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, la suppression des emplois suivants :

- 1 emploi d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- 1 emploi de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- 2 emplois de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- 1 emploi d'attaché,
- 1 emploi d'adjoint technique principal de 2<sup>ème</sup> classe,
- 6 emplois d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe,
- 1 emploi d'agent de maîtrise principal,
- 1 emploi d'ingénieur principal,
- 1 emploi d'adjoint d'animation à temps complet,
- 2 emplois d'adjoint d'animation à temps non complet,
- 1 emploi d'opérateur des activités physiques et sportives qualifié,
- 1 emploi de technicien paramédical de classe supérieure à temps non complet,
- 2 emplois de psychologue de classe normale à temps non complet.

(unanimité)

**32/ APPROUVE** la convention de renouvellement de mise à disposition d'agents auprès du CASC à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

(38 voix pour et 6 voix contre : MM. BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE)

/ Reçoit l'information relative aux projets des multi-accueils collectifs et familiaux et à l'ouverture d'un nouvel équipement.

(affaire non sujette à un vote)

/ REJETTE le vœu d'urgence proposé par le groupe socialiste relatif à la demande de suivi et d'insertion par les services sociaux, la Ville d'Ivry-sur-Seine et le département du Val-de-Marne des familles Roms installées sur la réserve Villars et sous la menace d'une expulsion imminente.

(4 voix pour, 31 voix contre : Mmes PETER, WOJCIECHOWSKI, BERNARD Méhadée, PIERON, ZERNER, SPIRO, SIZORN, KIROUANE, MISSLIN, MM. BOUYSSOU, BEAUBILLARD, MAYET, MARCHAND, SEBKHI, MOKRANI, BELABBAS, PRAT, AIT AMARA, CHIESA, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, RODRIGO, POLIAN, LESENS, PAURON, MM. MARTINEZ, RIEDACKER, RHOUMA, HEFAD, TAGZOUT, ALGUL, 8 abstentions : Mme OUDART, MM. ZAVALLONE, BOUILLAUD, AUBRY, Mmes PHILIPPE, LE FRANC, ANDRIA, APPOLAIRE et 1 conseiller ne prend pas part au vote : Mme MACEDO)

/ PREND ACTE des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1<sup>er</sup> au 31 mai 2018.

LA SEANCE A ETE LEVEE A 23h55

LE SECRETAIRE

LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU